



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 30491

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur les raisons pour lesquelles la loi sur l'avenir et la modernisation de l'agriculture initialement prévue pour la rentrée 2013 sera désormais présentée début 2014.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a décidé, avec ses services, d'allonger le temps de la concertation sur l'élaboration du projet de loi d'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, à la demande d'une grande partie des professionnels concernés par le processus de consultation. Ce report de quelques semaines a permis d'approfondir les échanges sur certains aspects spécifiques du projet, et la concertation préalable au dépôt du projet de loi sera finalisée en septembre 2013. Le projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres à la fin octobre pour un examen en séance par l'Assemblée Nationale au début de l'année 2014.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30491

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6542

Réponse publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8662